

Réf: Dossier N° 026953

Avis de constitution

SOCIETE « SYNERGIE IMMOBILIER »

Abidjan, Port-Bouët, GONZAGUEVILLE, LOT 03/G3/598, ILOT

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du vendredi 13 août 2021 , enregistrés au CEPICI, le 22/07/ 2021, il a été constitué une SAS P aux caractéristiques suivantes :

SOCIETE « SYNERGIE IMMOBILIER »

**La construction, La promotion immobilière Le lotissement
L'aménagement foncier, Les nouvelles technologies.
Plus généralement, toutes opérations de quelque nature
qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet
social ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou
susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.**

**5,000,000 F CFA divisé en (500) Actions de Dix Mille (10,000) F CFA
chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.**

Abidjan, Port-Bouët, GONZAGUEVILLE, LOT 03/G3/598, ILOT

M OULE BEYOSSEH ROMUALD EMMANUEL (PRÉSIDENT)

M KOUASSI KOUASSI BENOIT (DG)

n°CI-ABJ-03-2021-B16-00056 du 13/08/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°19165/GTCA/RC/2021 du 13/08/2021

